

N°2026/23

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23/04/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 10/04/2026

OBJET : RENOUELEMENT DE LA
COMMISSION COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS (CCID)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Mme Aline GUILLUY, Maire.

PRESENTS :

Aline GUILLUY – Laurent HOYEZ – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Arnold CLAUSSE – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Cameron GALVAIRE – Nadège KAMWA – Jean-Michel PASQUON – Bernadette FERREIRA – Nathalie GERON – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandre KRASNOBRODA – Sandra TARDIEU – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRA – Stéphanie CAPPE – Anaïs CABARET

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Clémence DECRAMER – Marie DEBRAY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Teddy MEURDESOF – Alexis SEPTIFORT

SECRETARE DE SEANCE :

Cameron GALVAIRE

Madame la Maire présente à l'assemblée le courrier daté du 30 mars 2026, reçu de la Direction départementale des finances publiques invitant le Conseil municipal à proposer une liste de contribuables appelés à permettre la désignation, par le directeur régional ou départemental des finances publiques, des commissaires membres de la commission communale des impôts directs.

Madame la Maire rappelle au Conseil municipal que la commission précitée doit être instituée dans chaque commune conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts.

Il informe l'assemblée que cette commission, pour les communes de plus de 2 000 habitants, est composée de :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission ;
- Et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Madame la Maire précise au Conseil municipal qu'il convient de déterminer une liste de 32 contribuables de la commune qui correspond au double du nombre des commissaires titulaires et suppléants qui seront désignés et qui doit permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales.

Madame la Maire informe l'assemblée que la durée du mandat des membres de la commission est de la même durée que celle du mandat du Conseil municipal.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 21 pour) :

- **PROPOSE** une première liste de 16 contribuables composées des élus municipaux suivants :

Laurent HOYEZ, Alexandra FRASER, Arnold CLAUSSE, Marie-José DUFOSSE-FRASER, Jean-Michel PASQUON, Nathalie GERON, Julie BOUDAL, Alexandre KRASNOBRODA, Thomas BRUNIAUX, Sandra TARDIEU, Teddy MEURDESIOIF, Cédric COURTOIS, Kévin FERRERA, Stéphanie CAPPE, Anaïs CABARET, Clémence DECRAMER.

- **PROPOSE** une liste complémentaire de 16 contribuables de la commune composée de :

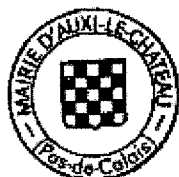
Michel OUDIN, Sylvie CANTREL, Renaud POUCHIN, Gérard LESAGE, Philippe SEPTIER, Sylvain FLIPPE, Anne CABARET, Didier BRASSEUR, Freddy DURAND, Bruno SEPTIFORT, Vincent GACQUIERE, Laurent PELERIAUX, Jean-Louis COURTOIS, Christian GRANDIN, Ludovic BOULARD, Pascale BROCARD.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir, selon les décisions précédentes, la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 23/04/2026

La Maire,



Aline GUILLUY